

## LA PREVENTION AU CŒUR D'UN PROJET D'ACCORD

Initiée par les partenaires sociaux dans l'accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020, la **QVCT doit promouvoir** « une prévention primaire opérationnelle au plus proche des réalités du travail et une qualité de vie au travail en articulation avec la santé au travail ».

### La QVCT aujourd'hui chez AUCHAN FRANCE c'est notamment :

- un outil prévention (Sinistralité, DUERP, PAPRIACT)
- une ligne d'écoute dédiée Humania
- des formations spécifiques (ex : gestes et postures / PRAP)
- une commission SSCT dans 100% de nos CSE et CSE centraux
- un guide de prévention et de traitement des situations sociales dégradées
- un guide de gestion de crise
- l'amélioration continue de nos EPI / matériel / équipements de travail...
- des accords sur d'autres sujets, qui contribuent à la QVCT (Handicap, Egalité Professionnelle, Télétravail, Charte droit à la déconnexion, Temps de travail...).

### Les pistes de réflexion d'un projet d'accord à durée déterminée de 4 ans sont :

- les acteurs de la QVCT : définition des acteurs internes ou externes, les rôles et les champs d'interventions, les moyens et les degrés de responsabilité, ... / ...
- prévenir les risques professionnels et préserver la santé des collaborateurs : déterminer les risques professionnels prioritaires chez Auchan, porter des démarches sur des sujets spécifiques de santé publique : sédentarité, addictions etc..., mener les actions pour développer la culture de la prévention dans l'entreprise : communication, formation, ... / ...
- Qualité au travail, qualité du travail, sens au travail : lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes et sexuels, les modes de communication (hiérarchique / non-hiérarchique), les pratiques managériales, les mesures senior, ... / ...
- L'équilibre vie professionnelle, vie privée : principes du droit à la déconnexion, l'usage des outils numériques de travail, soutien de la parentalité / situations particulières, ... / ...
- Les indicateurs de suivi et la communication : taux de sinistralité (AT / MP), taux d'absentéisme, Turn Over, suivi santé sécurité au travail, ... / ...



### L'AVIS DE LA CFTC AUCHAN FRANCE

**La démarche de prévention est donc obligatoire pour préserver la santé et la sécurité des salariés et la démarche QVCT s'appuie sur l'engagement des acteurs de l'entreprise : nous sommes donc tous concernés.**

Particulièrement sensibilisée sur ces questions de santé et de qualité de vie au travail, la **délégation CFTC**, à l'écoute des salariés et de leurs représentants, apportera dans la négociation des revendications de bon sens et de progrès. **Sorties de la négociation GEPP, les mesures en faveur de l'emploi des seniors et les mesures d'âges fortement attendues seront aussi à négocier dans cet accord.** Prochaine paritaire de négociation le 10 décembre.



Pour aller plus loin, scanner le QR code ci-contre 